

Bénin #Inclusion #Economic #Women #Femmes #Economique

lundi 31 octobre 2022

Avec un score de 61.5, le Bénin occupe le rang 24 dans le classement continental de l'indice de l'égalité du genre en Afrique.

[Edition 2020 | 24/54](#)

1- Indicateurs généraux

Population totale 2016 (en Millions)	11.2	Population Féminine (%)	50.1	Revenu National par Population 2015 (\$ EU)	860
---	-------------	----------------------------	-------------	--	------------

2- Avancées réalisées

2.1. Sur le plan juridique

- La loi béninoise garantit la non-discrimination sexuelle en matière d'embauche.
- Le pays a une législation portant spécifiquement sur le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.
- La loi garantit l'égalité homme-femme en matière de rémunération pour un travail de valeur égale.
- Les femmes ont droit à des congés de maternité payés pour une durée d'au moins 14 semaines, selon la loi.
- Il est interdit aux employeurs de licencier des employées enceintes.
- Les hommes et les femmes disposent des droits de propriété égaux sur les biens immobiliers.

2.2. Sur le plan économique

- Sur les 4 651 000 personnes constituant la population active béninoise, les Femmes représentent près de la moitié, soit 49,4% (2016).
- Les femmes détiennent des parts dans les actifs de 36,7% des Entreprises du pays (2016).
- Nous avons une proportion de 25,9% des Entreprises qui ont à leurs têtes des femmes dirigeantes (2016).
- Le pourcentage des Femmes âgées de 15 ans et plus disposant un Compte dans une institution financière est de 22,9% contre 41,1% des hommes de la même tranche d'âge (2017).

3- Défis à relever

- La loi est implicite sur l'interdiction des pratiques de discrimination basées sur le genre en matière d'accès au crédit auprès des institutions financières.
- Les emplois vulnérables représentent 94,3% des emplois exercés par les femmes contre 81,8% de ceux des hommes (2018).
- En dehors de la garantie de l'égalité entre hommes et femmes devant la loi et en droit exprimée par l'article 26 de la constitution, la législation béninoise (Constitution de 1990 et le code électoral de 2018) ne garantit pas un quota légiféré ainsi que l'exigence et les modalités de la présence des femmes sur les listes électorales.
- Le taux de chômage représente 2,2% chez les femmes et 2% chez les hommes actifs (2018).
- La pauvreté touche environ 31,7% des femmes contre 49,8% des hommes âgés de 15 ans et plus

(2011).

- Le ratio de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes pour un travail similaire est de 5,01, avec 7 comme score de l'égalité pleine (2020).

Bibliographie

Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015